

Assemblée Générale Ordinaire du 20 mars 2021

Ordre du jour

1. Lecture du rapport de gestion et examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020, approbation des comptes et quitus au CA
2. Affectation du résultat
3. Conventions réglementées visées à l'article L225-38 du code de commerce : examen du rapport spécial et approbation des opérations.
4. Constatation de la variation du capital social au 31/12/2020
5. Nomination des réviseurs coopératifs titulaire et suppléant, en application à l'article 19 duodécies de la loi n°47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération et au décret n°2015-706 du 22 juin 2015
6. Questions diverses, s'il y a (à noter : les éventuelles procurations adressées sans indication de mandataire ne seront pas comptées comme exprimant un vote favorable à l'adoption de cette/ ces résolution/s)
7. Pouvoirs.